

La vie associative vue par les associations locales

Dans le cadre de la préparation de la conférence du 17 décembre sur la vie associative, le Haut Commissaire aux solidarités actives et à la jeunesse a souhaité que les associations locales puissent faire entendre leur voix. A cet effet, un cabinet d'études a été mandaté pour recueillir les constats, les questions ou les difficultés que peuvent rencontrer ces associations locales. L'étude menée est de nature qualitative. Les responsables d'associations rencontrés lors des 9 groupes de travail ont pu ainsi faire part, lors d'échanges très libres, de leur expérience de la vie associative, sa richesse et ses difficultés. Cette étude constitue un écho de la vie associative locale. Elle illustre des interrogations et des questions qui peuvent se poser, sans prétendre ni à l'exhaustivité ni à la représentativité, que cela soit sur un plan statistique ou politique.

Les associations rencontrées...

- 9 tables rondes se sont déroulées au mois de novembre, dans trois régions différentes : Bourgogne, Aquitaine et Ile de France. Dans chaque région, 3 groupes ont été constitués. Un groupe d'associations employeuses, un groupe d'associations non employeuses et un groupe d'associations récentes (dont la création date de moins de trois ans).
- Près d'une centaine de responsables d'associations, Présidents et élus du bureau, responsables salariés se sont exprimés lors de ces tables rondes réunissant pour chaque groupe une dizaine d'associations.
- Ces groupes de travail reflètent la diversité du tissu associatif local et des objets sociaux/secteurs d'activité : sanitaire et social, animation, sport, environnement, loisirs et culture....

1. La vie associative est avant tout synonyme de « richesse »

Engagement, passion, autonomie, initiative, rencontre... sont les mots les plus fréquemment utilisés par les responsables des associations pour décrire leur expérience de la vie associative. Celle-ci est avant tout une aventure humaine suscitant un fort engagement et de nombreuses

« Les associations, c'est le symbole de la démocratie. »

satisfactions. Satisfaction d'obtenir les résultats que l'on souhaitait atteindre dans le cadre de l'objet social de son association. Satisfaction aussi d'avoir réussi, souvent avec de petits moyens, à faire avancer une cause, une action ou tout simplement animer un quartier.

Les acteurs associatifs au-delà des différences liées à leur objet social, se reconnaissent dans une communauté de valeurs, de principes d'actions et de « modalités de fonctionnement ». Emerge ainsi ce que certains nomment « l'esprit associatif ». Ses valeurs reposent sur la générosité, le militantisme, des convictions. Les principes d'actions reposent sur « l'autonomie », la « débrouillardise », le « dynamisme ».

L'imagination et la créativité sont également de mise. Le fonctionnement associatif est aussi décrit avec des qualificatifs forts. Association rime avec « partage », « échange », « convivialité ».

Cette dimension positive de la vie associative se traduit par un sentiment « d'utilité sociale » important pour les responsables des associations. L'action menée par l'association est utile. Elle comble un manque, répond à un besoin collectif non satisfait. Utile pour la société, l'association comble

« On est complètement dans l'humain. On a l'impression qu'on respire ... »

aussi ses acteurs en termes d'épanouissement personnel. Certes, l'engagement peut être prenant au point d'être très chronophage. L'investissement consenti peut se traduire également en terme financier. Non seulement les responsables associatifs ne perçoivent pas de rémunération, mais dans de nombreux cas ils mettent la main à la poche pour se déplacer, faire vivre au quotidien l'association. **Même si elle a des « coûts » et pose des difficultés, la vie associative est avant tout particulièrement enrichissante.**

« Toutes les associations sont créées à partir d'un monde utopique.»

2. Les responsables des associations font partie intégrante de la vie locale et se sentent reconnus en tant que tels.

La place des associations dans la vie locale et leur contribution à la dynamique sociale ne font pas de doute aux yeux des responsables des associations. Ces dernières occupent une place à

« La vie associative est le socle d'une commune. »

part entière et singulière dans la Cité. Proches des habitants, implantées dans les différents quartiers de la ville, les associations locales sont de fait des acteurs de la vie locale. Par ailleurs, et même si les modes de relation et de coopération avec les pouvoirs publics et les élus locaux peuvent être différents selon les associations et les territoires, les responsables associatifs sont fréquemment en lien avec les responsables politiques et administratifs locaux.

Cette place reconnue pour les associations locales s'accompagne d'une valorisation/reconnaissance de leurs responsables. Ceux-ci n'espèrent pas d'ailleurs et n'attendent pas une reconnaissance officielle de leur action.

Ce qui compte et ce qui est perçu comme valorisant, c'est la reconnaissance du travail accompli et des résultats obtenus par les adhérents et les citoyens. En ce sens, la sollicitation et parfois la sur-sollicitation des acteurs associatifs les plus dynamiques et les plus volontaires est certes « épuisante »

« L'autonomie, c'est le mot-clé de notre action »

mais également « valorisante ». De fait, les responsables associatifs sont des personnes souvent membres actifs de plusieurs associations, des citoyens particulièrement impliqués dans la vie

sociale et la vie locale. Ce sont des « élus » de terrain ou comme le précise un responsable associatif jardinier, des représentants du « sol ».

La vie associative est aujourd'hui vécue par ses acteurs, comme un véritable « fait associatif ». Celui-ci repose à la fois sur une utilité sociale incontestable et sur une identité forte qui transcende les différences liées aux objets sociaux. Cette posture explique que de nombreuses associations locales ne se considèrent pas comme étant en demande ou n'expriment pas spontanément d'attentes fortes à l'égard des pouvoirs publics.

3. Si la vie associative est avant tout une « formidable aventure », cela ne signifie pas qu'elle soit exempte de difficultés

Si les premiers mots pour caractériser le vécu associatif sont positifs, dans un second temps des qualificatifs nettement plus nuancés émergent. Peuvent être évoquées les « galères » de la vie associative. L'épuisement de ses membres et notamment ceux du « bureau » est également cité. L'aventure peut ainsi s'avérer au fil du temps « exténuante ». Une très nette majorité d'ailleurs, 79% des participants à nos groupes de travail, considèrent que la gestion de la vie associative est difficile ou très difficile.

Les difficultés énoncées sont de différentes natures, mais se cristallisent sur trois grandes problématiques : la difficulté à rechercher et à obtenir des financements (pour 54% des participants aux groupes de travail), le recrutement de bénévoles et de membres du bureau (51%), et la pérennité financière de l'association (49%).

Si la problématique financière est forte, il est important de souligner qu'elle est moins prégnante pour les plus petites associations et notamment celles qui n'emploient pas de salariés. Celles-ci sont

Les principaux sujets de préoccupation des associations rencontrées

Proportion des associations ayant cité les difficultés suivantes :

La difficulté à rechercher et obtenir des financements	54%
Le "recrutement" de bénévoles/membres du bureau et leur mobilisation dans la durée	51%
La pérennité financière de la structure	49%
Le manque de ressources/ compétences pour développer des projets et des activités	30%
Les problèmes de locaux	23%
La difficulté à être employeur	17%
La difficulté à se faire reconnaître par les élus locaux	16%
La difficulté à concilier réponse à la "commande publique" et initiative associative	16%
Autre difficulté	10%

davantage préoccupées par le recrutement de bénévoles et le renouvellement des membres du bureau. Le manque de compétences et de ressources pour développer des projets représente également une difficulté pour près d'une association sur trois. Faute de salariés, mais également faute de compétences disponibles, les associations peuvent éprouver des difficultés à développer autant qu'elles le souhaiteraient de nouveaux projets.

Enfin, la thématique des « locaux » représente une difficulté importante pour un quart des associations. C'est notamment le cas pour les jeunes associations qui peinent au démarrage à trouver des locaux adaptés à leur activité et à leurs ressources.

4. Selon les associations locales, la question du bénévolat est posée en termes différents.

Un constat commun : l'usure des bénévoles

Que l'on anime une petite association ou une plus grande, que l'on emploie quelques salariés ou aucun, on déplore les difficultés à d'une part mobiliser de nouveaux bénévoles et d'autre part à renouveler les membres actifs du bureau et notamment le Président et le Trésorier.

Les responsabilités qu'impliquent ces postes, le niveau de compétence nécessaire, l'engagement que cela nécessite et les « risques juridiques » qui peuvent peser sur le président et le trésorier raréfieraient les bonnes volontés. Ainsi, faute de renouvellement possible, les « titulaires » de ces postes deviennent dans certains cas des volontaires « désignés » qui désespèrent de trouver des remplaçants pour « assurer la relève ».

« Il faut de l'abnégation aussi... »

Au-delà des membres du bureau, la question du bénévolat se pose différemment selon les associations.

Pour de nombreuses associations et particulièrement pour les associations non employeuses les bénévoles sont au cœur du projet associatif. Véritables chevilles ouvrières de l'association que l'on préfère parfois appeler des *volontaires* pour bien signifier leur engagement, les bénévoles peuvent s'avérer difficiles à mobiliser et à fidéliser. L'origine de ces difficultés est compliquée à identifier. Certains avancent les difficultés socio-économiques que rencontreraient les populations et notamment les jeunes. D'autres évoquent un phénomène de génération, les modalités d'engagement ayant évolué. D'autres encore mentionnent le niveau d'exigence en termes de compétences qui serait demandé par les associations ou qui serait intériorisé à tort par

« Au départ tout le monde est enthousiaste, et puis au fil du temps les gens partent. »

les bénévoles potentiels... Quoi qu'il en soit, la mobilisation des bénévoles et leur fidélisation est une question centrale pour les associations locales. Mais cette question semble pour de nombreuses associations relever prioritairement de la responsabilité des associations et non de pouvoirs publics. **Il s'agit d'affaires internes.**

La question du bénévolat peut se poser différemment pour les plus « grosses associations » et notamment pour les associations employant plusieurs salariés. Pour celles-ci la question est davantage celle de la « place » que peut occuper le bénévole dans le fonctionnement et l'activité de l'association. Certains attendent et espèrent avant tout des « bénévoles compétents » en capacité de mettre en œuvre les pratiques professionnelles prévalant dans le secteur d'activité

**« A la place de
'professionnalisme',
je dirais
'compétences'. »**

de l'association. D'autres insistent sur les difficultés à articuler les fonctions et les rôles entre les professionnels/salariés et les bénévoles, certes de bonne volonté, mais pas toujours mobilisables comme le souhaiteraient les responsables et les gestionnaires de l'association. D'ailleurs plusieurs responsables associatifs

insistent sur la difficulté à « gérer » les bénévoles sur le plan des ressources humaines. Des exemples de requalification de travail bénévole en contrat de travail et donc des cas de conflits juridiques sont cités. Dans certains cas, la question du bénévolat peut ainsi devenir épineuse. Le bénévole n'est plus le socle du projet associatif, il peut en devenir une ressource mais une ressource complexe à gérer....

La valorisation de l'engagement bénévole par les pouvoirs publics n'est pas un sujet prioritaire

Compte tenu de ces postures sur le bénévolat, la valorisation de l'engagement bénévole n'est pas citée spontanément comme un sujet prioritaire par les responsables des associations locales.

Ces responsables ne souhaitent pas poser la question de la valorisation du bénévolat comme une monnaie d'échange, une contrepartie à l'engagement. Celui-ci est par construction « désintéressé » puisqu'il fait partie intégrante des valeurs fondatrices de l'esprit associatif. Comme le précise ce président, *la vraie reconnaissance c'est celle qui vient des adhérents par leur seule présence et leur soutien*.

**« Notre satisfaction
c'est de mener le
projet jusqu'au bout. »**

La vraie reconnaissance c'est celle qui vient des adhérents par leur seule présence et leur soutien. L'idée que l'on puisse valoriser les bénévoles pour les attirer ou les fidéliser apparaît ainsi comme contraire à la démarche associative.

Dans un premier temps et compte tenu de cet état d'esprit, ils n'imaginent pas d'ailleurs comment il serait possible de valoriser le bénévolat. Les outils existants comme le Passeport Bénévole ou le Carnet de vie pour les associations sportives sont largement méconnus. Quant à

la Valorisation des Acquis de l'Expérience (la VAE), elle est davantage connue mais peu pratiquée à ce jour. Elle semble aux yeux de nombreux responsables associatifs concerner avant tout les salariés et non les bénévoles. « *Complexe à mettre en œuvre* », elle semble ainsi inadaptée aux bénévoles des petites associations locales.

Dans un second temps, après réflexion et de façon pragmatique de nombreuses associations considèrent cependant que la valorisation des bénévoles et du bénévolat via une reconnaissance officielle de l'expérience et des savoir-faire acquis est une bonne idée. Cela permettrait notamment aux plus jeunes d'acquérir une expérience professionnelle et de la faire valoir auprès de futurs employeurs. Juste *reconnaissance de l'engagement et du travail accompli*, la valorisation formelle de l'expérience acquise ferait aussi partie de l'esprit et du rôle des associations. Elles contribueraient ainsi une nouvelle fois au développement social de la Cité.

Reste cependant à formaliser définitivement les outils de valorisation et donc à répondre à de multiples questions : comment rendre crédible ce passeport auprès des employeurs ? Qu'est ce qu'il apporte en plus aux personnes qui d'ores et déjà peuvent faire valoir leur expérience dans leurs entretiens auprès des employeurs ? Comment doit-on bâtir un dispositif souple et facile d'accès et lui assurer une crédibilité forte en termes de compétences acquises ?

La formation des bénévoles est souvent assurée sur le « tas »

La plupart des associations locales rencontrées déclarent se saisir des questions de formation des bénévoles. Cette formation est souvent assurée en interne, via des méthodes plus ou moins formalisées de tutorat. Les plus anciens forment les plus jeunes. Cette méthode est assez fortement valorisée par les responsables associatifs. Elle est présentée comme cohérente avec

« C'est un métier de chercher des financements. C'est du lobbying, c'est du commercial entre guillemets. Mais c'est du commercial quand-même ... »

l'esprit associatif imprégné de *débrouillardise* et de *solidarité*. A cette méthode pragmatique s'ajoutent des ressources plus construites. De nombreuses associations s'appuient sur le réseau associatif pour puiser des compétences dont elles ne disposent pas en interne. Se forme ainsi un réseau d'entraide et d'échanges qui semble bien fonctionner dans certains territoires. Coordonné et animé parfois par les maisons des associations, renforcé par des actions de conseil et d'ingénierie dans le cadre des Dispositifs Locaux d'Appui

développé par les pouvoirs publics, ces réseaux de formation et d'appui technique participent pleinement de la dynamique associative locale.

Le tissu associatif local ne se considère pas comme démunie sur cette question de la formation. Cependant, compte tenu de la nécessité grandissante de maîtriser des compétences de plus en plus pointues, que cela soit sur le plan de la gestion ou sur un plan plus technique (lié aux activités de l'association), les besoins en termes de formation et d'accompagnement ne sont pas

aujourd'hui totalement comblés par l'offre existante. Les associations les plus récentes, celles de plus petite taille, celles qui ne disposent pas d'effectifs salariés, celles qui enfin méconnaissent ou ne bénéficient pas d'un réseau d'appui, aimeraient disposer de ressources

supplémentaires. Elles souhaiteraient notamment bénéficier d'informations fiables et centralisées sur le plan juridique, sur la question des financements, sur la gestion des contrats aidés...

« Le bénévolat est devenu un métier ! »

delà de l'information et de la formation peut être attendu un accompagnement pour le montage et le développement de projet par exemple.

« Il ne faut pas que le caractère associatif cède le pas au professionnalisme. »

La permanence de « l'utopie associative » ?

Les échanges entre associations sur la question du bénévolat font apparaître deux courants de pensée ou plus exactement deux tendances, car les deux courants peuvent se retrouver au sein d'une même association. Le premier courant de pensée est fondé sur ce que plusieurs responsables d'associations ont dénommé « l'utopie associative ». Celle-ci est fondée sur un imaginaire fort, structurant. Cet imaginaire attaché aux « petites associations », le « tissu associatif local » est marqué par les notions de *gratuité*, de *prise de risques*, de *engagement*, de « *droit à l'erreur* ». Cet imaginaire s'oppose dans les discours à celui que l'on projette et construit pour le monde de l'entreprise. Cet univers est associé à la notion de *métiers*, de *performance*, de *argent*, de *obligation de résultats*. Ces deux univers fonctionnent sur des postulats et des ressorts différents. Souhaitant préserver l'identité associative, de nombreux responsables associatifs réfutent par exemple la notion de « professionnalisation » ou encore de « montée en compétences ».

« Si on veut s'imprégner de la politique de l'association, il faut mettre les mains dans le cambouis ...»

Ceci dit, les mêmes, dans un second temps, mentionnent la nécessité de disposer de compétences fortes et affirmées en matière juridique, en communication, en gestion... De même il est fondamental pour beaucoup d'être rigoureux, exigeant, méthodique même si l'on récuse le mot de « professionnalisation ». Le paradoxe est également visible dans la volonté de « donner un coup de pouce aux jeunes » en valorisant leur expérience bénévole tout en conservant l'idéal de l'engagement désintéressé.

5. Le financement des associations est une question cruciale, particulièrement pour les associations employeuses.

Rappelons que pour plus d'une association sur deux que nous avons rencontrées, la question de la recherche et de l'obtention des financements est une préoccupation majeure. Ceci dit cette tendance recouvre des réalités, des besoins et des attentes très différentes selon les associations.

Des situations très hétérogènes

Parmi les associations présentes aux tables rondes, se côtoyaient des associations qui fonctionnent quasiment sans aucun budget, d'autres qui à l'inverse gèrent des budgets de plusieurs dizaines ou centaines de milliers d'euros. Les ressources du tissu associatif local sont également très hétérogènes. Certaines dépendent exclusivement de financements publics, voire d'un seul financeur (souvent la commune). D'autres équilibrent leur financement entre les collectivités territoriales et l'Etat, d'autres bénéficient quasi-exclusivement de fonds privés... Ces ressources correspondent à des stratégies plus ou moins volontaires. Ainsi des associations peuvent, par souci d'indépendance, refuser tout financement public. D'autres, mues par le même désir d'autonomie, cherchent à capter des sources de financements privées via les fondations. D'autres enfin souhaitent avant tout s'appuyer sur le financement des adhérents, que cela soit via des cotisations ou des recettes. Ceci dit et au-delà des postures et des situations de chaque association, sont mentionnés plusieurs types de problèmes.

De multiples difficultés en matière de financement

« Le financement par appel à projet c'est un risque pour les petites associations. »

L'inventaire des difficultés rencontrées peut être relativement étoffé. Quelques grands thèmes transversaux apparaissent cependant.

Le besoin de financement lié notamment à la raréfaction perçue des subventions de l'Etat et des collectivités locales est souvent mentionné.

Les modalités de financement des associations sont également fortement interrogées. Le principe énoncé du *financement par projet* en lieu et place de *subventions de fonctionnement* paraît pour beaucoup injustifié, compliqué et finalement relativement *hypocrite*. En tout état de cause il compliquerait la dynamique associative et sa pérennité en précarisant à outrance les financements des associations. Au fond cette modalité interroge sur la cohérence entre le projet associatif et la commande publique. Certains responsables évoquent le *risque d'un détournement de*

« Pour le financeur, une seule association c'est plus simple. Mais la richesse c'est qu'il y en ait dix ... »

l'objet social de l'association pour répondre aux critères de l'administration.

L'opacité des modalités d'attribution des subventions est un thème récurrent dans les tables rondes. Selon les territoires on évoque les pratiques et/ou le risque de *clientélisme*, les *conflits d'intérêts*. A cette opacité s'ajoute ce que certains dénomment *l'atermoiement des politiques publiques* en référence à des politiques très changeantes en fonction de critères non connus.

La complexité du système de subventions est également dénoncée. Rechercher et faire des demandes de subventions serait à la fois complexe en termes de processus administratifs (savoir

« Il y a des fois où l'on se dit que ça ne vaut pas le coup de faire un dossier. »

à qui s'adresser et comment parmi tous les financeurs potentiels, de la commune jusqu'à l'Europe), et compliqué en termes de dossiers à compléter. Une difficulté particulière est mentionnée concernant le recours aux contrats aidés. Ceux-ci sont souvent décrits comme indispensables au bon fonctionnement des associations. En cela ils représentent un *piège* car en cas d'arrêt de ces contrats, l'association ne peut plus développer ses

activités et peut être en péril. Ces contrats sont parfois décrits comme *dévoyés* car ils sont théoriquement dédiés à des personnes en insertion alors même que certaines associations recrutent des profils qualifiés ...

Le risque « d'instrumentalisation ». Il est énoncé avec beaucoup de force par de nombreuses associations. Tirillés entre une aspiration profonde à l'indépendance associative et les nécessités de gestion, les responsables associatifs déplorent la mécanique à laquelle ils se trouvent confrontés. Ils doivent répondre à des « commandes », compléter des « évaluations », entrer dans les « cases » de l'administration alors qu'eux même défendent leur projet associatif et valorisent la libre initiative, le « foisonnement associatif ».

« Il est parfois difficile de garder le sens de l'association. »

Les questions relatives au financement suscitent des attentes relativement importantes, notamment pour les associations employeuses pour lesquelles le financement public est une question vitale. Au-delà des Conventions Pluriannuelles qui pourraient « sécuriser » les financements, apparaît ainsi une demande de création d'un statut d'« emploi associatif » (un « FONJEP boosté ») afin de renforcer les ressources humaines des associations.

6. Les associations locales considèrent aujourd'hui être reconnues dans la place qu'elles occupent de fait dans la vie de la cité.

« Se faire l'écho des habitants, remonter, formuler, reformuler ... »

D'emblée la quasi-totalité des associations locales, même très « petites » mentionnent qu'elles sont fréquemment en contact avec les pouvoirs publics et notamment les élus. Les exemples abondent pour illustrer la « proximité » entre tissu associatif et édiles. Ces derniers sont souvent décrits dans une posture « d'écoute » et « d'ouverture » à l'égard des associations. Cette proximité peut d'ailleurs pour plusieurs responsables d'associations être gênante. Cette gêne peut être ressentie sur un plan politique, de nombreuses associations redoutant d'être instrumentalisées le temps d'une photo, d'un article ou d'une cérémonie. Cette gêne peut se traduire sur un plan financier ou « éthique ». Le risque perçu est de nouveau l'instrumentalisation de l'association en échange de subventions...

Différentes formes de contribution à la vie de la Cité

Ce risque et cette instrumentalisation possible placent de fait les associations dans le jeu politique et démocratique local. Cette position recouvre cependant des stratégies et des postures très différentes selon les associations. De manière schématique, au moins trois grands courants apparaissent.

- Les associations qui défendent « une cause ». Ces associations militantes se décrivent volontiers comme des « mouches du coche ». Leur contribution à la vie de la cité est de porter une parole originale quitte pour cela à mener des actions de « protestation ». Ces associations bien entendu sont farouchement jalouses de leur autonomie.

« On doit aller plus loin que ce que la politique permet. »

- Les associations qui pallient une « carence » des pouvoirs publics. Elles assurent ainsi plus ou moins formellement une mission de service public, ou l'assurent d'une manière différente de ce que pourraient faire les services publics. Ces associations ont de fait des besoins de financement importants, d'où des postures de coopération plus bienveillantes que dans le premier cas de figure.
- Les associations qui contribuent essentiellement au lien social dans un quartier ou sur un territoire. Leur objectif est le « mieux vivre ensemble ». Leur posture à l'égard des pouvoirs publics est plus neutre. Dans certains cas cette posture est teintée de « méfiance ». On souhaite éviter tout risque « d'instrumentalisation » lequel risquerait d'entacher le projet associatif.

« On est un contre-pouvoir. »

Une distance forte vis-à-vis des fédérations

Si au plan local les associations se sentent reconnues et font partie intégrante de la vie de la cité, leur représentation au plan régional ou national soulève peu de commentaires et d'attentes dans un premier temps.

« C'est trop resté à Paris. Alors que c'est extraordinaire ce qui se passe sur le terrain. »

Pour de nombreuses associations locales leur périmètre d'intervention, leur enjeu est avant tout local. Dès lors leur rattachement à une fédération ou à une organisation centralisée revêt un intérêt plus « secondaire ». Les fédérations d'associations par secteurs d'activité sont généralement connues. L'apport de ces fédérations se situe prioritairement sous l'angle des services qu'elles sont susceptibles d'apporter notamment en matière de réglementation, de formation.

En revanche leur rôle en matière de représentation des intérêts des associations locales apparaît comme « abstrait » et théorique. Dans certains cas la critique est plus franche. La fédération peut incarner cet imaginaire « bureaucratique » que l'on dénonce. On évoque ainsi ces « têtes coupées du corps », pour illustrer la distance entre l'univers des petites associations de terrain et ces « grandes fédérations » dont on peut méconnaître les activités.

Il en va de même pour les instances nationales, telles que le CNVA et la CPCA. Ces dernières ne sont connues quasiment par aucune association présente lors des tables rondes. Leur utilité sur un plan théorique ne saute pas immédiatement aux yeux. Cependant après réflexion, disposer d'un porte-voix et d'une possibilité de peser sur les décisions des pouvoirs publics peut apparaître comme souhaitable. La question qui reste à résoudre est celle de la représentativité de ces organisations, notamment pour assurer une juste représentation des associations locales. Celles-ci souhaitent pouvoir s'exprimer mais ne souhaitent pas que se multiplient les échelons intermédiaires et les instances de consultations...

« On pourrait imaginer un système horizontal, plutôt que faire remonter à un truc qui n'est plus qu'une tête séparée du corps. »

Éléments pour le débat

Conclure sur un tel sujet serait à la fois présomptueux et réducteur. La diversité du tissu associatif, des postures idéologiques des acteurs, l'hétérogénéité des situations et des besoins

« Il faudrait une forme de tutorat la première année. Ou alors avoir le droit de se tromper. »

inclinent à la prudence et rendent l'exercice de synthèse difficile voire « impossible » selon plusieurs de nos interlocuteurs dans les associations.

Il est cependant possible de revenir sur l'équation paradoxale et la dialectique qui sous-tend les attentes du tissu associatif local à l'égard des pouvoirs publics. D'une certaine manière ces

associations attendent « peu » des pouvoirs publics. Le tissu local est fort avant tout de sa libre initiative et de sa créativité. Il n'a pas besoin en ce sens d'une régulation plus affirmée, de règles et donc de contraintes supplémentaires. Ceci dit les associations attendent aussi beaucoup des pouvoirs publics puisque l'attente majeure est à la « facilitation ». Puisque c'est compliqué de gérer une association, parce que le contexte socio-économique est difficile, il faut bien « faciliter ». Faciliter le financement en travaillant sur ses modalités, faciliter le développement associatif en mettant à disposition des ressources en termes d'accompagnement, faciliter la gestion en simplifiant les questions administratives, faciliter la naissance des associations via une aide au démarrage....

Faciliter, oui, mais comme le répètent à l'envi les acteurs associatifs « dans le respect du projet et de l'indépendance des structures »...